

Pau, le 22 octobre 2021

**AVIS DE L'ARS CONCERNANT LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE
DANS LE DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES**

Préambule :

Le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire, mis en place par la loi du 31 mai 2021 du 2 juin au 30 septembre 2021, est prolongé jusqu'au 15 novembre 2021.

La loi relative à la gestion de la crise sanitaire est parue au Journal officiel le 6 août 2021. Jusqu'au 15 novembre 2021, le gouvernement peut prendre certaines mesures pour limiter les déplacements ou les accès à certains établissements.

La période transitoire de sortie d'état d'urgence sanitaire est prévue du 2 juin au 15 novembre 2021. Les Préfets de département sont compétents pour arrêter pour leur territoire les mesures nécessaires afin de contenir la propagation du virus.

Dans ce cadre, l'ARS émet un avis à destination du Préfet de département, caractérisant la situation sanitaire, afin d'appuyer les décisions que ce dernier est amené à prendre en vue de contenir la circulation virale.

Des indicateurs épidémiologiques en Pyrénées-Atlantiques qui caractérisent la circulation virale du SARS COV2 :

Sur la base des données produites par Santé publique France au 21 octobre 2021, la situation épidémiologique se traduit par :

- Pour le département des Pyrénées-Atlantiques, le taux d'incidence général considéré comme élevé à partir de 50 cas pour 100 000 habitants, s'établit en S41 à 57.8 cas pour 100 000 habitants, contre 37.8 en S40. Le 22 octobre 2021, le taux d'incidence s'établit à 74.9. Ce taux place le département en situation de taux élevé (> 50), selon Santé Publique France.
- Le taux de positivité augmente et s'établit à 1.4 % en S41 contre 0.9 % en S40.
- L'analyse stratifiée par âge montre une tendance à la hausse du taux d'incidence dans toutes les tranches d'âges, avec un niveau élevé chez les 0-14 ans (94.4 pour 100 000 habitants en S41 contre 59.5 pour 100 000 habitants en S40) et chez les 15-44 ans (62.7 pour 100 000 habitants en S41 contre 50 pour 100 000 habitants en S40). De plus, le taux d'incidence a doublé chez les 65-74 ans (44.5 pour 100 000 habitants en S41 contre 22.3 pour 100 000 habitants en S40) et chez les 75 ans et plus (42.4 pour 100 000 habitants en S41 contre 21.8 pour 100 000 habitants en S40). Le 22 octobre 2021, le taux d'incidence s'établit à 62.5 pour les 65 ans et plus. Le taux de dépistage est globalement stable dans toutes les tranches d'âge, sauf chez les 0-14 ans dont le taux de dépistage est passé de 5005 en S40 à 5495 en S41. Le taux de positivité augmente dans toutes les tranches

d'âge, la plus forte augmentation étant chez les 65-74 ans (1.9 % en S41 contre 0.9 % en S40). En effet, le taux d'incidence est en augmentation et le taux de dépistage est stable.

- L'activité hospitalière reste stable en semaine 42. Au 21 octobre 2021, 18 hospitalisations en médecine conventionnelle et 2 hospitalisations en réanimation de patients atteints de Covid-19 sont en cours contre 18 hospitalisations en médecine conventionnelle et 3 hospitalisations en réanimation le 15 octobre 2021.
- Le nombre de clusters augmente fortement. Au 21 octobre 2021, 17 clusters sont en cours d'investigation dans le département contre 9 clusters le 15 octobre 2021, principalement dans le secteur scolaire ;
- Pour l'EPCI de Pau Béarn (population : 163 732) :
 - ✓ Le taux d'incidence est stable à 35.7 pour 100 000 habitants en S41 contre 34.6 pour 100 000 habitants en S40.
 - ✓ Le taux de positivité reste stable à 0.8 % en S41 contre 0.7 % en S40.
 - ✓ Le taux de dépistage diminue jusqu'à 4 238 pour 100 000 habitants en S41 contre 4 667 pour 100 000 habitants en S40.
- Pour l'EPCI du Pays Basque (population : 311 876) :
 - ✓ Le taux d'incidence a presque doublé pour atteindre à 80.7 pour 100 000 habitants en S41 contre 42.7 pour 100 000 habitants en S40.
 - ✓ Le taux de positivité a augmenté et atteint 2.0 % en S41 et contre 1.1 % en S40.
 - ✓ Le taux de dépistage est en augmentation avec 4 113 pour 100 000 habitants en S41 contre 3 906 pour 100 000 habitants en S40.
- La mutation L452R (portée principalement par le variant Delta) reste largement majoritaire avec 99 % des tests positifs criblés recherchant cette mutation ayant révélé sa présence.

En conclusion, la situation épidémiologique tend à se dégrader dans les Pyrénées-Atlantiques. Le taux d'incidence augmente de 50 % et passe au-dessus du seuil d'alerte de 50 pour 100 000 hab. Cette augmentation impacte toutes les tranches d'âge mais particulièrement celle des 0 – 14 ans, principalement expliquée par de nombreux clusters en milieu scolaire. La circulation virale semble être la plus marquée dans l'EPCI du Pays Basque où le taux d'incidence a doublé cette semaine. Pour le moment, cette dégradation de la situation épidémiologique n'a pas d'impact marqué sur les indicateurs hospitaliers mais au vu des indicateurs épidémiologiques, le niveau de vulnérabilité élevée du département est ainsi maintenu.

Par ailleurs, la vaccination et notamment le rattrapage avec la 3ème dose pour les personnes éligibles reste une mesure de prévention majeure pour contrôler l'épidémie. La vaccination associée aux autres mesures de prévention comme le respect des gestes barrières est nécessaire pour garder les indicateurs épidémiologiques à des niveaux contrôlables et soulager le système hospitalier.

Le Directeur de cabinet,

Olivier SERRE